

Image not found or type unknown



Parts sociale de société

Par **gerard04500**, le **15/10/2014 à 14:01**

Voila par amour j'ai acheté plusieurs biens en concernant celle qui allait devenir ma femmerrn nous avons un contrat de mariagerrn Seulement elle n'avait pas d'argent donc j'ai avancé le prix des parts sociales qu'elle ne m'a jamais remboursérndonc la seule preuve c'est qu'elle n'a jamais travaillé donc elle ne pouvait en aucun cas acheter ces biensrn que puis je faire?